

RW/933/2023/1084/9226/8

# Lot 8

- Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Mesure au mètre ruban - Cubage hauteur recoupe et décroissance - Exploitation uniquement par temps sec pour éviter le dégradations aux voiries (promenades balisées dans la zone d'accueil) - Lot vendu au m<sup>3</sup> contrôlé après abattage (cf. clauses techniques en annexe) - Recoupe des bois à 21 m avant débusquage obligatoire

<b>Nombre d'arbres total</b>	10	--
<b>Volume grumes</b>	140,685	m <sup>3</sup>
<b>Volume houppiers</b>	0,000	m <sup>3</sup>
<b>Volume total</b>	140,685	m <sup>3</sup>
<b>Cube moyen</b>	14 069	dm <sup>3</sup>
<b>Circonférence moyenne</b>	323,000	cm
<b>Surface de coupe</b>	13,389	ha
<b>Contact</b>	THUNUS Raphaël, <a href="tel:0477781414">0477 78 14 14</a>	--
<b>Triage</b>	Triage De So Bêcheffa	--
<b>Propriétaire</b>	Grand-Bois	--
<b>Lieu(x)-dit(s)</b>	GRAND-BOIS	--
<b>Vente</b>	<a href="#">Vente Domaniale</a> Mardi 21 mars 2023 à 10:00 <a href="#">Bâtiment du Crié du Fourneau Saint Michel Saint-Hubert</a>	--
<b>TVA</b>	6 %	--
<b>Certification PEFC</b>	Oui	--

**Douglas**

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
275	2	
305	1	
315	2	
325	1	
335	1	
355	2	
375	1	
<b>Total grumes 250+</b>	10	140,685
<b>Total grumes</b>	10	140,685
<b>Houppiers/Taillis</b>	-	